

Thibault Tellier
Université de Lille III Charles de Gaulle



Synergies Royaume-Uni et Irlande n° 4 - 2011
pp. 129-137

Résumé : *Parmi les parlementaires français de l'entre deux guerres, Paul Reynaud apparaît comme l'un des plus lucides concernant l'imminence d'un nouveau conflit. De 1924 à 1940, il n'a cessé de dénoncer les illusions de l'attentisme français parmi les élites du pays, que ce soit dans le domaine de la diplomatie ou dans celui de l'outil militaire (il sera ainsi le premier à défendre le projet de Charles de Gaulle d'un corps cuirassé). Alors que la France pense en avoir terminé avec le spectre de la guerre, il incarne cette petite minorité de parlementaires français qui tentèrent de faire prendre conscience à leurs compatriotes des leurreurs qu'il y avait à se reposer sur la victoire de 1918. Partisan d'un rapprochement avec la Grande-Bretagne, haï pour cela par l'extrême droite, il ne parviendra toutefois pas à éviter le piège de Munich au gouvernement auquel il appartient. Ministre des Finances de 1938 à 1940, il sera perçu par les anglo-saxons comme l'un des seuls leaders politiques français à pouvoir assurer une conduite efficace de la guerre. Devenu Président du Conseil en mars 1940, il assistera de manière impuissante à la chute de la France.*

Mots-clés : *parlement, corps cuirassé, finance, Grande-Bretagne, accords de Munich*

Summary: *Among the members of the French National Assembly during the Interwar period, Paul Reynaud appears as one of the most clear-sighted politicians as regards the outbreak of a new conflict. From 1924 to 1940, he ceaselessly denounced the French "wait-and-see" policy in diplomatic and military spheres (and thus was among the first defenders of de Gaulle's armoured army corps plan). From 1937, he resolutely stood up against the realities of fascism. In favour of a rapprochement with Britain, he was vilified by the extreme right. He was, however, unable to avoid the trap of the Munich agreement. Minister of Finance from 1938 to 1940, he was perceived by the British as being one of the few political leaders capable of pursuing an efficient policy during the war.*

Keywords: *parliament, army corps, finance, Britain, Munich agreement*

En novembre 1937, le député français Paul Reynaud, de retour d'un voyage en Allemagne, publie un article au titre quelque peu provocateur : « Nous sommes entrés dans la zone non sanglante de la guerre » (*Paris-Soir*, 1^{er} novembre 1937). Il y décrit le « développement

prodigieux » de l'industrie militaire allemande qui lui permet, selon lui, de gagner la course de vitesse du réarmement en Europe. En face, poursuit-il, malgré les efforts fournis depuis plusieurs mois, les démocraties semblent impuissantes à rivaliser. « La digue est plus basse que les vagues ». Or, constate-t-il, la situation de la France est analogue à celle que le pays a connue en 1792. Faute de moyens mis en œuvre pour inverser la tendance, la France risque ni plus ni moins de périr. « Nous sommes maintenant, conclut-il, et il n'y a plus à s'y tromper, dans une première zone, celle de la guerre non sanglante. La campagne de la production est ouverte, la guerre des graphiques est déclarée ». Dès lors, comme il n'a jamais cessé de le faire depuis la montée en puissance industrielle de l'Allemagne, Paul Reynaud va déployer son énergie à encourager ses compatriotes à prendre réellement conscience de l'imminence de la prochaine guerre.

L'idée même de guerre est, de ce point de vue, centrale dans sa réflexion politique tout au long de l'entre-deux-guerres, et plus particulièrement des années trente. Si la France veut préserver ses chances de paix, estime Paul Reynaud, elle doit préserver son potentiel de puissance dominante en Europe. Pour cela, elle doit disposer de trois attributs principaux : un solide système d'alliances, ce qui suppose bien sûr un resserrement de ses liens diplomatiques avec la Grande-Bretagne ; en second lieu, un outil militaire suffisamment puissant pour contrer la machine de guerre alors en fabrication outre-Rhin ; et enfin, une économie susceptible de soutenir l'effort de guerre qui sera déployé, surtout dans la perspective d'une guerre longue. Il s'agit des trois principaux thèmes qui, en particulier au cours des années trente, présentent Paul Reynaud à l'opinion publique comme l'un des hommes politiques les plus avertis, avec le député Georges Mandel, de l'imminence du péril qui menace la France. En même temps, aux yeux de ses adversaires, il apparaît généralement comme celui qui appelle sciemment au déclenchement d'un nouveau conflit susceptible de satisfaire aux intérêts tant juifs qu'anglo-saxons.

Resserrer les liens diplomatiques avec les 'Anglo-Saxons'

Avant même d'être élu député des Basses-Alpes en 1919 sous l'étiquette Bloc national, Paul Reynaud a eu, à plusieurs reprises, surtout durant la guerre, l'occasion de montrer son attachement à l'allié britannique. Né en 1878 au sein d'une famille de la moyenne bourgeoisie de Barcelonnette qui a fait sa fortune, comme d'autres compatriotes, au Mexique, ses origines l'invitent très tôt à dépasser le seul horizon hexagonal de pensée. Outre le tour du monde que lui offre son père en 1907, le jeune Paul Reynaud est envoyé durant plusieurs étés successifs en Grande-Bretagne afin de se familiariser avec la langue. De ces voyages réguliers outre-Manche, Reynaud retirera une admiration soutenue pour la civilisation britannique, mais également pour le système politique en vigueur à Londres. Publiant après la guerre les textes de conférences données en février 1918 à l'école militaire de Fontainebleau, il signale, dans la conclusion de l'ouvrage, qu'il a tenté de parler de la situation de la Grande-Bretagne d'une façon non conventionnelle, en faisant parfois abstraction de ses « vives sympathies » pour les Anglais (Reynaud, 1919 : 124)¹. Intervenant à de nombreuses reprises dans les débats parlementaires sur la question des réparations dues par l'Allemagne aux vainqueurs, il n'oublie jamais de rappeler l'importance des engagements, notamment financiers, des Anglo-Saxons aux côtés de la France. C'est donc logiquement qu'en 1932, il apparaît en pointe dans le débat qui consiste à poser les conditions d'un remboursement des dettes françaises aux Américains. Son appel à honorer l'engagement de la France fera désormais de lui une cible privilégiée de l'extrême droite, *L'Action française* en tête. Pour Léon Daudet, il s'agit en fait ni plus ni moins de préserver les intérêts économiques de sa famille au Mexique. Désormais,

c'est sous le vocable de « Bazaretier de Mexico » que Paul Reynaud apparaîtra le plus souvent dans le journal dirigé par Charles Maurras. Cela n'empêche toutefois pas Reynaud de rappeler encore et toujours que si les trois anciens vainqueurs de la Première Guerre mondiale parvenaient à trouver ensemble les termes d'un accord définitif concernant la question des dettes, le spectre d'une nouvelle guerre s'en irait (*La Liberté*, 2 avril 1933).

Les années 1932-1934 constituent, du point de vue de sa réflexion relative à la possibilité d'une nouvelle guerre, des années décisives. Sur le plan intérieur, le débat sur la nécessaire réforme de l'Etat lui donne une fois encore l'occasion d'affirmer son attachement à la tradition parlementaire britannique. Alors que Hitler vient tout juste de recevoir le pouvoir des mains du Maréchal Hindenburg à Berlin, Paul Reynaud met en garde ses concitoyens contre tout risque d'empathie à l'égard des régimes italien ou allemand. Alors que certains, en France même, comme Marcel Déat, semblent devoir succomber à la tentation autoritaire, Reynaud affirme que la France ne doit pas copier l'étranger. « Elle vaut mieux que cela, » affirme-t-il, ajoutant « que les Français n'oublient pas que, là où la liberté a été jugulée, le développement intellectuel de la nation a été compromis et ralenti (...) Je suis fier de penser que mon pays est, avec l'Angleterre, le seul grand pays en Europe qui n'ait pas renié la liberté » (*La Liberté*, 2 avril 1933). Au-delà de l'enjeu des modèles politiques, l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933 conduit Paul Reynaud à prôner une fois encore le renforcement des liens entre son pays et la Grande-Bretagne. Au printemps 1933, lors du débat à la Chambre sur le projet de pacte à quatre avec la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne, présenté par le président du Conseil, Edouard Daladier ne reçoit guère de la part de Paul Reynaud un accueil favorable. A la tribune, ce dernier a une fois encore l'occasion de développer sa conviction profonde : si l'on veut réellement éviter une nouvelle guerre, il ne faut surtout pas être en situation de faiblesse vis à vis de l'Allemagne. Le nouveau régime mis en œuvre par Hitler, explique-t-il, « nous rejette vers la dure conception de l'équilibre des forces »². La perspective donc d'un possible désarmement de la France afin de faciliter notamment l'intégration de l'Allemagne dans la Société des Nations n'est pas, selon lui, acceptable en l'état. « Certes, poursuit-il, nous restons fidèles à l'idéal européen d'organisation de la paix. Mais nous pensons qu'en politique il faut d'abord admettre les faits. Amener la guerre, un jour prochain peut-être par notre désarmement, sous le prétexte qu'il faut éviter de la faire naître plus tard par la course aux armements : profonde politique en vérité »³.

Jusqu'au déclenchement de la guerre en septembre 1939, Paul Reynaud restera fidèle à cette ligne de conduite définie seulement quelques mois après l'arrivée d'Hitler au pouvoir : se montrer résolu vis-à-vis de Berlin et de ses ambitions. Toute velléité pacifiste de la part des démocraties parlementaires sera, de fait, interprétée par l'auteur de *Mein Kampf*, comme un recul et donc un aveu de faiblesse. Il convient, au contraire, de garantir à la France un niveau d'armement qui soit réellement en capacité de faire reculer, le cas échéant, le Reich. C'est en particulier pour cette raison qu'en 1935, il accepte de défendre le projet de corps cuirassé du Colonel de Gaulle.

Paul Reynaud face à la montée des périls

Les années 1935-1937 confirment les craintes de ceux qui, comme Paul Reynaud, n'ont cessé d'en appeler à un maintien de la vigilance française tant sur le plan diplomatique que sur celui de l'effort militaire. L'invasion de l'Ethiopie par les troupes de Mussolini en 1935, tout comme la décision d'Hitler de réoccuper la Rhénanie en mars 1936, marquent, sur le plan diplomatique, une nouvelle violation du droit international par des dictatures. Le virage pris

par la diplomatie britannique après que le ministre des Affaires étrangères Samuel Hoare eut démissionné du gouvernement en décembre 1935 pour marquer son désaccord avec la ligne de conduite de son pays dans le dossier éthiopien, donne toutefois au député français de sérieuses raisons d'espérer une plus grande fermeté envers les dictatures. A ce propos, dans le commentaire des *Mémoires* de Samuel Hoare qu'il fit après la guerre, Paul Reynaud expliquera que le discours prononcé par le ministre des Affaires étrangères britannique aux Communes, après sa démission, le détermina à prendre lui-même une position aussi nette dans le débat qui devait avoir lieu, dans les jours suivants, à la Chambre des députés sur l'Éthiopie (Hoare, 1957). La dénonciation de la faiblesse française dans le conflit éthiopien par Paul Reynaud donne à l'extrême droite une nouvelle occasion de s'en prendre à celui qu'elle pense être aux ordres du gouvernement britannique. Pour le quotidien d'extrême droite *Je suis partout*, le député de Paris s'est effectivement fait l'avocat de l'Angleterre. Le message pour celui-ci est parfaitement clair :

Au moins, avec lui, on sait où on va. On va à la dévaluation et on va à la guerre par les voies et moyens que décidera le gouvernement de Londres. En attendant de pouvoir dévaluer le franc, M. Paul Reynaud s'est attaché à dévaluer la France. Il l'a réduite à l'état de nation mineure destinée à vivre désormais dans le sillage, non pas de la politique conservatrice britannique, mais de la rue de Londres. (*Je suis partout*, 4 janvier 1936)⁴

Le souvenir patriotique du 6 février 1934 est même réactivé pour la circonstance. Selon le journal, ceux qui prônent un renforcement des liens entre les deux nations bafouent le souvenir des morts de cette journée. Sinon, se demande-t-il,

comment expliquer que des hommes politiques français de M. Paul Reynaud à M. Léon Blum en passant par M. Campinchi proclament avec éclat qu'ils sont prêts à suivre les suggestions de la rue quand il s'agit de la rue anglaise, mais que la rue française ne compte pour rien à leurs yeux et que son opinion peut et doit être balayée à coups de mitrailleuse ?

Au mois de novembre 1936, toujours concernant le dossier de l'agression italienne contre l'Éthiopie, le successeur de Samuel Hoare au Foreign Office, Anthony Eden, prononce un important discours sur les obligations internationales de son pays. Interrogé sur la portée d'un tel discours, Paul Reynaud se déclare globalement satisfait, estimant qu'il s'est agi du langage le plus clair et le plus loyal qui soit. Il se réjouit en particulier de la fermeté de la Grande-Bretagne, l'inverse constituant pour les adversaires des démocraties une « prime à l'agression ». Néanmoins, il estime que la SDN doit rester un idéal vers lequel tendre :

M. Eden a raison d'inscrire cet effort dans le cadre de la SDN car nous devons éviter à tout prix de laisser la course aux armements se faire entre groupements de puissance. Il a raison aussi d'invoquer notre idéal commun de sécurité collective. Loin d'abdiquer cet idéal, nous devons l'exalter. C'est ainsi que nous referons l'unanimité morale de notre peuple en face d'autres peuples dont l'unanimité est une des forces. (*Paris-Soir*, 22 novembre 1936)

Le coup de force allemand en Rhénanie confère aux propos de Paul Reynaud une nouvelle actualité. Dans un discours prononcé quelques mois plus tôt à la Chambre, il avait dénoncé la constitution en Allemagne, depuis l'arrivée de Hitler au pouvoir, d'une « jeunesse fanatisée, exaltée par tous les moyens de la publicité moderne, une jeunesse à qui l'on enseigne que, s'il n'y a plus d'espoir dans la paix, il y a peut-être encore un espoir, une chance dans la guerre »⁵. Il n'existe donc, selon lui, aucun doute sur le fait de devoir assimiler l'Allemagne à la menace de la guerre qui plane de plus en plus sérieusement sur la France, et au-delà sur l'Europe.

Sa participation active à la Chambre en 1935 concernant le débat sur la stratégie militaire française confirme son point de vue selon lequel la France doit pouvoir lutter à armes égales avec l'Allemagne. Une fois encore, il fait valoir son opinion selon laquelle, seule l'affirmation d'une véritable force militaire sera en mesure de faire reculer l'Allemagne dans l'éventualité d'un nouveau conflit. En acceptant de défendre à la tribune de la Chambre des députés le projet de Charles de Gaulle qui consiste en particulier à obtenir la création d'un corps cuirassé de 100 000 hommes, Paul Reynaud admet le principe de prendre à contre pied la doctrine officielle défendue par le Maréchal Pétain et l'Etat major français. Néanmoins, son argument principal reste d'affirmer que l'armée française doit être prête à faire face « à des périls et à des besoins nouveaux »⁶. Il rappelle surtout que le caractère toujours plus ouvertement belliciste de l'Allemagne rend de plus en plus illusoire l'espoir de préserver la paix. Il convient donc que la France puisse discuter d'égal à égal avec l'Allemagne : « La guerre est un duel où l'assaillant seul choisit ses armes. L'agresseur éventuel a le droit, lui, de faire appel à son imagination [...] l'assailli éventuel, au contraire, n'a que le droit de modeler son armée sur la pensée présumée de son adversaire et sur l'arme qu'il s'est forgée. » Mais pour cela, explique-t-il, la France doit avoir « l'armée de sa politique »⁷. L'armée française doit donc pouvoir être en mesure de copier l'organisation de la Reichswehr, armée professionnelle de choc, et disposer pour cela, d'un embryon d'armée professionnelle et du meilleur matériel.

Le projet de loi déposé par le député Paul Reynaud sera à peine étudié par la Commission de l'Armée. En dernier ressort, le ministre de la Guerre estimera qu'il est « contraire à la logique et à l'histoire ». Deux ans plus tard, Paul Reynaud fera une nouvelle tentative auprès de ses collègues parlementaires mais en vain. Pourtant, en 1937, la perspective d'un nouveau conflit s'est encore rapprochée, Hitler ne faisant plus mystère de ses ambitions d'expansionnisme.

L'heure est désormais en France à la recherche d'un gouvernement susceptible de rassembler l'ensemble des forces politiques. Après plusieurs tentatives infructueuses de la part de divers leaders politiques comme Léon Blum ou Camille Chautemps, c'est finalement le ministre de la Défense nationale du Front populaire, Edouard Daladier, qui parvient en avril 1938 à mettre en œuvre un gouvernement d'union dans lequel Paul Reynaud siège comme garde des Sceaux et ministre de la Justice. Il n'y restera pourtant que quelques semaines à peine. La signature à Munich des accords qui permettent à Hitler de dépecer légalement la Tchécoslovaquie, achève de convaincre Daladier de la nécessité d'accélérer les préparatifs de la France à la guerre qui paraît cette fois inévitable. C'est dans cette perspective qu'il confie à Paul Reynaud le soin de préparer la France sur le plan financier. Ce dernier se retrouve le 1^{er} novembre 1938 en charge du portefeuille des Finances, sa mission essentielle consistant à transformer les finances du pays en finances de guerre.

Finances de guerre

Autre feuille d'extrême droite, *Gringoire* avait cru pouvoir se réjouir à sa manière de l'accord signé à Munich. Selon ses propres termes, le parti de la guerre avait été vaincu, notamment Paul Reynaud, « homme des Soviets (qui) menait le bal », surtout contre le ministre des Affaires étrangères, Georges Bonnet (*Gringoire*, 7 octobre 1938). Très rapidement, Paul Reynaud va s'affirmer comme le principal artisan de la préparation de la France à la guerre. L'épreuve de force engagée avec la CGT lors de la journée de mobilisation générale organisée le 30 novembre 1938 tourne très vite à l'avantage du gouvernement. Paul Reynaud a désormais les mains libres pour accroître les cadences de travail et ainsi contribuer à la croissance de la production industrielle. Le vote des

décrets-lois permet notamment de remettre en cause rapidement la loi sur les quarante heures de travail hebdomadaire que Paul Reynaud, en 1936, avait vigoureusement dénoncée, estimant que la durée du temps de travail pratiquée en Allemagne donnait à cette dernière un avantage certain dans la course aux armements.

Dès les premiers mois de 1939, les signes d'un redressement économique de la France sont perceptibles. Dans une allocution prononcée le 28 janvier, Paul Reynaud assure avec force que « les capitaux se remettent au travail comme les ouvriers. Rien ne s'oppose plus à l'union des forces françaises »⁸. Ce redressement est également scruté à l'étranger, à commencer par l'allié britannique. Au mois d'avril 1939, le *Times* qualifie la politique menée par Reynaud de « miracle français »⁹. Ce dernier déclare au même moment, dans un discours radiodiffusé, que

Plus personne ne croit maintenant que la démission de la France, en Europe, puisse assurer notre indépendance et l'intégrité de notre Empire. Le fantôme du repli impérial a disparu et il ne reste plus que la réalité de l'équilibre européen à rétablir. Il n'y a plus, chez nous, qu'un parti politique : celui de la force française¹⁰.

Sur le plan international, malgré la volonté du président du Conseil de ne pas l'associer aux discussions diplomatiques entre la France et la Grande-Bretagne, Paul Reynaud entend toujours garder des contacts avec cette dernière¹¹. A l'occasion d'une conférence prononcée par Anthony Eden à Paris, il souligne que désormais, la France n'est plus du tout divisée sur sa politique étrangère et qu'en cela, elle est semblable à la Grande-Bretagne, consciente toute comme elle, des devoirs qui l'attendent sur le continent européen¹².

L'ultime consécration pour Paul Reynaud ministre des Finances, se situe quelques jours avant le début de la guerre. Une fois encore, son travail est salué par les observateurs britanniques. Selon eux, Paul Reynaud aurait aussi bien fait que Poincaré, sinon mieux. C'est par exemple l'avis du journal britannique *Financial News* en août 1939,

M. Reynaud a sauvé le franc et, qui plus est, a sauvé la France. Car, si on avait laissé empirer l'état des finances françaises, comme ce fut le cas entre le premier passage de M. Reynaud à la rue de Rivoli en 1931 et son retour en novembre dernier, la résistance politique de la France aurait été minée. Aussi, le rétablissement de la force du franc est symbolique de toute la régénération nationale¹³.

C'est dans ce contexte que le ministre des Finances français signe, quelques semaines après le début de la guerre, avec son homologue britannique John Simon, des accords qui sont destinés à conforter l'alliance franco-britannique dans la perspective d'une guerre longue. Par lettre du 9 décembre, Reynaud lui fit savoir que le gouvernement français acceptait la proposition britannique d'un engagement à hauteur de quarante pour cent pour la France, contre soixante pour cent pour la Grande-Bretagne, pour les dépenses présentant un intérêt commun aux deux nations. Le 13 décembre, fut officiellement signé cet accord qui, selon Paul Reynaud, devait régler pour toute la durée de la guerre la coopération monétaire, financière et économique de la France et de la Grande-Bretagne. Le jour même, devant la Chambre des députés, il devait qualifier cet accord de « sans précédent ». Ce dernier devait effectivement codifier les termes de l'union entre les deux nations mais également ouvrir la réflexion sur ce que serait la reconstruction de l'après-guerre¹⁴.

Dans sa chronique quotidienne du *Figaro*, Wladimir d'Ormesson rendit hommage à cet accord qui permettait, selon lui, de donner aux alliés « une force qui nous assure une supériorité écrasante et constante pour faire la guerre »¹⁵. Quant aux journaux britanniques, la plupart d'entre eux estimaient que plus qu'une alliance, il créait une solidarité qui donnerait aux ressources combinées de la France et de l'Angleterre, un potentiel de guerre beaucoup plus élevé que le total de ces ressources prises séparément. En résumé, il ne pouvait y avoir de preuve plus forte de la communauté de destin qui existait désormais entre la Grande-Bretagne et la France. Outre Manche, Paul Reynaud devenait ainsi, sans doute même avant Daladier, le symbole français de la fermeté vis-à-vis de l'Allemagne. Fin observateur de la vie politique, le journal français *Le Temps* écrivait au lendemain du discours de Paul Reynaud à la Chambre le 13 décembre, que l'annonce de cet accord offrait au ministre des Finances « de puissantes raisons d'optimisme ». « Il s'agit évidemment aussi d'une victoire sur le plan personnel pour Paul Reynaud qui, sur le plan politique conforte sa place d'éventuel remplaçant de Daladier » (*Le Temps*, 14 décembre 1939). Celui-ci pouvait trouver dans ce jugement la confirmation de la justesse du choix qui avait été le sien durant cette période qu'il convenait désormais de qualifier « d'entre deux guerres » : avertir ses compatriotes de la réalité de la prochaine guerre. Dès lors, il apparaît, plus que Daladier usé par le pouvoir et à qui l'on reproche de plus en plus l'inutilité de Munich, comme l'homme fort du moment, le mieux placé pour affronter cette guerre que chacun sait désormais imminente. Il est vrai que pour cela, le ministre des Finances n'a guère ménagé sa peine dans les mois qui précèdent le début de la Seconde Guerre mondiale. Le 5 mai 1939, Paul Reynaud présente devant la Commission des Finances de la Chambre son plan pour faire entrer la France dans la guerre. Son raisonnement est simple : alors que la France n'est pas encore jetée dans le combat, elle est, d'un point de vue financier, déjà en guerre. Il en est parfaitement convaincu et entend que ce point de vue soit partagé par tous : « Considérez que, du point de vue financier, nous sommes en guerre et si vous n'acceptez pas ces prémisses, nous ne pouvons pas être d'accord. Je vous montrerai que ma politique financière est une politique de guerre »¹⁶. Ainsi donc, le mot « guerre » qu'il n'avait cessé d'utiliser, alors même que pour une partie de l'opinion publique comme pour certains de ses collègues, il était devenu pour ainsi dire tabou, allait désormais prendre un sens tout à fait concret. La guerre allait effectivement lui ouvrir les portes du pouvoir suprême avant de l'engloutir lui, comme le pays tout entier.

Pour conclure

De 1933 à 1940, Paul Reynaud n'a cessé de dénoncer les dangers de l'attentisme français en matière de politique étrangère. Il convenait, selon lui, bien au contraire, de se montrer suffisamment fort pour dissuader l'Allemagne de se diriger résolument vers une nouvelle guerre. De son point de vue, seul le maintien d'un équilibre des forces militaires pouvait permettre à la France de préserver à plus ou moins long terme les chances de la paix. Cela supposait que le pays soit en capacité de disposer à la fois d'un solide système d'alliances diplomatiques mais également de l'outil militaire adéquat. Alors que la France pensait en avoir terminé avec le spectre de la guerre, Reynaud incarne cette petite minorité de parlementaires français qui tentèrent de faire prendre très tôt conscience à leurs compatriotes des leures qu'il y avait à se reposer sur la victoire de 1918. En cela, il apparaît au cours de l'entre-deux-guerres comme l'un des parlementaires les plus clairvoyants concernant l'idée d'une prochaine guerre avec l'Allemagne. Partisan d'un rapprochement avec la Grande-Bretagne, haï pour cela par l'extrême-droite, il ne parviendra toutefois pas à éviter le piège de Munich au gouvernement auquel il appartient. Ministre des Finances de

1938 à 1940, il est alors perçu par les Anglo-saxons comme l'un des seuls leaders politiques français à pouvoir assurer une conduite efficace de la guerre. « Entre la catastrophe et nous, il n'y a que la barrière de nos volontés », avait-il coutume de dire¹⁷. En mars 1940, il succède à Edouard Daladier à la tête du gouvernement français. Malgré l'image qui est la sienne, il ne sera pourtant pas en mesure d'imposer la conduite de guerre qui aurait permis de contenir l'invasion allemande déclenchée le 10 mai 1940. Ultime ironie du sort, c'est le 16 juin, quelques heures seulement après l'offre par Churchill, par l'entremise du Général de Gaulle, du projet d'union franco-britannique, que Paul Reynaud devait aller porter sa démission au président de la République.

Fonds d'archives

Archives nationales, Papiers Paul Reynaud, 74 AP 74.

Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), dossier Paul Reynaud.

Bibliographie

Cremieux-Brihac, Jean-Louis (1990) *Les Français de l'an 40* (2 vols.). Paris : Gallimard.

Hoare, Sir Samuel (1957) *Neufs années de crise*, préface de Charles Corbin. Paris : Le livre contemporain. (Avant-propos de Paul Reynaud intitulé 'Notes sur les Mémoires de Sir Samuel Hoare'.)

Lazareff, Pierre (1944) *De Munich à Vichy*. New York : Brentano's Inc.

Pertinax, André Géraud (1946) *Les Fossoyeurs. Défaite militaire de la France* (2 vols.). Paris : Le Sagittaire

Reynaud, Paul (1919) *L'Angleterre avant et pendant la guerre*. Paris : Grasset : 124.

Reynaud, Paul (1939) *Courage de la France*. Paris : Flammarion.

Reynaud, Paul (1940) *Finances de guerre*. Paris : Flammarion.

Reynaud, Paul (1960) *Mémoires* (tome 1) *Venu de ma montagne*. Paris : Flammarion.

Reynaud, Paul (1963) *Mémoires* (tome 2) *Envers et contre tous*. Paris : Flammarion.

Shirer, William (1970) *La chute de la Troisième République*. Paris : Stock.

Tellier, Thibault (2005) *Paul Reynaud. Un indépendant en politique*. Paris : Fayard.

Young, Robert J. (1996) *France and the origins of the second world war*. New York : St Martin's Press.

Notes

¹ En 1915, Reynaud avait déjà tenté, en vain, de faire publier chez Grasset un texte intitulé : « L'effort anglais. Lettres échangées entre un soldat français et l'un de ses amis anglais en juin, juillet et août 1915 ». Jugeant le manuscrit trop mince, Bernard Grasset lui avait conseillé plutôt d'en faire des articles pour la presse.

² Intervention de Paul Reynaud à la Chambre des députés, compte-rendu paru dans *La Liberté*, 8 mai 1933.

³ *Ibid.*

⁴ Au cours de l'année 1934, Paul Reynaud était en effet apparu en France comme le principal (et seul) défenseur de la dévaluation.

⁵ Journal officiel, débats parlementaires, Chambre des députés, séance du 15 mars 1935, p. 1040.

⁶ *Ibid.*, p. 1080.

⁷ *Ibidem.*

⁸ « En trois mois nous avons fait la France plus forte », discours radiodiffusé du 28 janvier 1939, reproduit dans Reynaud, 1939 : 153.

⁹ Cité par Paul Reynaud, 1963 : 235.

¹⁰ Discours radiodiffusé du 21 avril 1939, reproduit dans Reynaud, 1939 : 190.

¹¹ Au moment de la crise de Munich, il avait été quasi quotidiennement en contact avec Winston Churchill, lui aussi hostile à la signature d'un accord avec Hitler. Les deux hommes s'étaient rencontrés à Paris quelques jours avant la tenue de la conférence.

¹² Allocution de Paul Reynaud pour la conférence d'Anthony Eden à Paris, 15 juin 1939, texte manuscrit, Papiers Paul Reynaud, Archives nationales, 74 AP 74.

¹³ Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), dossier Paul Reynaud, 1 K 187.

¹⁴ Discours à la Chambre des députés, 13 décembre 1939, reproduit dans Reynaud, 1940 : 128.

¹⁵ « Finances de guerre », *Le Figaro*, 15 décembre 1939.

¹⁶ Procès-verbal de la commission des Finances, Chambre des députés, séance du 5 mai 1939, audition de Paul Reynaud, ministre des Finances.

¹⁷ Extrait de la déclaration faite par Paul Reynaud au Sénat, 21 décembre 1938.